

**OBJET :** Remplacement de Mlle KELEBE, Conseillère Municipale démissionnaire, au Conseil d'école de l'école élémentaire J. JAURES

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la démission de Mademoiselle KELEBE Hanne Vanessa, Conseillère Municipale, reçue le 21 Mai 2004,

A L'Unanimité,

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : Désigne Madame GONZALES FRETUN en remplacement de Melle KELEBE Hanne Vanessa au Conseil d'école de l'école élémentaire J. JAURES

Le Maire,